Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-213502313-20260305-11_2026-DE

Département d'Ille-et-Vilaine - Canton de Bain-de-Bretagne

COMMUNE de POLIGNE

2 Rue du Tertre Gris

- 35 320 -

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le 5 MARS à 21h00 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Guy RINFRAY, Maire**.

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11
présents :..... 8
votants :..... 9

PRÉSENTS : G. RINFRAY - C. ALLAIN - P. THOMAS - G. DESCHAMPS – V. MAIRESSE - M. GAILLARD - J. VILLERIO - S. PARENT
REPRESENTÉS : S. COULAIS pouvoir à V. MAIRESSE
EXCUSES : S. TARDIF - F. HOUSSAIS

G.DESCHAMPS a été élue secrétaire de séance

Date de convocation : Le 26/02/2026

DÉLIBÉRATION N° 11-2026 : AFFECTATION du RESULTAT de FONCTIONNEMENT de 2025 du COMPTE FINANCIER UNIQUE de la COMMUNE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025,

Constatant que le compte financier unique de 2025 présente :

- un EXCEDENT de fonctionnement de ..... 204 880.29 €
- un DEFICIT d'investissement de ..... 113 470.82 €

DÉCIDE d'AFFECTER unanimement le RÉSULTAT de FONCTIONNEMENT de la façon suivante :

- article 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé »..... 204 880.29 €

Fait et délibéré à Poligné

Le/la secrétaire de séance

Le Maire,
Guy RINFRAY